



MAIRIE DE LACENAS

2017-045

RHONE - 69640

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier décembre deux mil dix-sept à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Georges Grevoz, Maire.

Date de convocation : 21/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers délibérant : 12

Présents: Georges Grévoz, Maire, Patrick Gabriel, Adjoint, Jean-François Grizard, Adjoint, Isabelle Alliot, Virginie Bernard, Viviane Courbière, Sylvette Gonnon, David Provost, Jean-Marie Sanlaville et Jacques Valin,

Représentés : Caroline Chapelle (pouvoir à Georges Grévoz)
Thierry Finet (pouvoir à Jean-François Grizard)

Absents : Xavier Taveneau

Secrétaire de séance : Jean-Marie Sanlaville

OBJET : Tarifs des concessions de cimetière et de columbarium

M. le Maire expose que les tarifs des concessions de cimetières et de columbarium n'ont pas été revus depuis décembre 2010. Il propose une revalorisation applicable au 1^{er} janvier 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE DE FIXER**, à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs des concessions de cimetière et du columbarium comme suit :

CONCESSIONS	30 ans	50 ans
Simple (2m ²)	137 €	225 €
double (4 m ²)	273 €	450 €

CASES COLUMBARIUM	15 ans	30 ans
	475 €	685 €

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Georges GREVOZ.

